MOUGINS Côte d'Azur Volley Ball



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 / 2025



Cadre réservé au MCAVB N° de licence : Catégorie : Règlement : espèces / chèques Donation: oui / non - CRÉATION - MUTATION Dossier rendu le : INFORMATIONS LICENCIÉ Nom:_____ Prénom : Date de naissance : ____/___/ Nom de ton club en 2023/2024 : _____ Nationalité Française : oui _ non _ Si non, quelle est votre nationalité : Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone domicile : _____ Portable joueur : _____ Email (Bien lisible svp): SITUATION SCOLAIRE OU SITUATION PROFESSIONNELLE Classe suivie : ______ Ou Profession : _____ COMPAGNIE : _____ Ecole/Collège/Lycée : _____ RESPONSABLE LÉGAUX (uniquement pour les mineurs) Représentant Légal 1 (père / mère / autre (précisez SVP) : Nom : _____ Prénom : ____ Profession: N° Tél : Adresse (si différente du joueur) : E-mail (bien lisible svp): _______@_ Représentant Légal 2 (père / mère / autre (précisez SVP): Nom : _____ Prénom : ____ Profession: N° Tél : Adresse (si différente du joueur) :

Lien de parenté : ______ N° Tél : _____

Autre personne à prévenir en cas d'accident :

Nom:

AUTORISATION PARENTALE Je soussigné(e)_____autorise mon fils (ma fille)____ • A pratiquer le volley-ball au sein du Mougins Côte d'Azur Volley-ball, à suivre les entraînements, les compétitions, et les stages. A participer aux divers déplacements organisés durant la saison sportive à bord du véhicule de l'association ou personnel d'un membre ou parent accompagnateur. Egalement, donne l'autorisation à l'association précitée (ou responsable) : De prendre les mesures qui s'imposent dans le cas d'un accident sportif ou de circulation, et autorise à l'équipe médicale d'effectuer les soins appropriés à la pathologie de mon enfant. De transporter mon enfant vers un établissement sanitaire, si besoin. A présenter mon enfant aux sélections départementales et régionales. De transmettre, au club, les éventuelles allergies, maladies ... D'être photographié, filmé, publié ou diffusé sur le site du club ou d'autres journaux... Toutefois, la publication ou diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires, accompagnant ladite publication, ne devront porter atteinte à sa dignité, vie privée et réputation. A faire évoluer mon enfant dans une catégorie d'âge supérieure (soumis à autorisation médicale). Le club n'est pas responsable des joueurs en dehors des horaires d'entraînement et des matchs. Vous devez vous assurer de la présence de l'entraîneur. Toute attitude non conforme à l'éthique sportive ou irrespectueuse envers toute personne présente, pourra entraîner des sanctions. Notes personnelles (que le club se doit de savoir) allergies, maladies :

			DECHARGE DE RESPONSABILITE			
Je	soussigné	(e) _		J	en qualité (ant légal, tuteur) (
soir A c	ce dernier p is ou rejoindr ette fin, je dé	e, après gage la	(nom et prénom du mineu uitter de manière anticipée la structure dans laquelle il de un entraînement ou un match, le domicile parental par si responsabilité de la structure d'accueil de l'Association représentants légaux.	oit être pris ses propres	en charge par vomoyens.	os
Fait	à		(ville), le	(da	te)	

LE VOLLEY EST UN SPORT COLLECTIF!!!

En début de saison nous inscrivons des équipes dans les différents championnats afin de donner du temps de jeu à votre ou vos enfants pour qu'ils puissent progresser en faisant de la compétition.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » (Parents ou tuteur légal)

De ce fait, en prenant la licence pour votre enfant, vous vous engagez à ce que celui-ci participe à 2 entraînements par semaine (sur les 3 proposés) et à un maximum de matchs auxquels il sera convoqué par son entraîneur et à l'amener sur le lieu de la compétition. Si vous ne le faites pas, vous pénalisez votre enfant et ses partenaires.

Nous comptons sur votre compréhension.

COTISATIONS

- Pour les règlements de la cotisation, vous avez la possibilité de payer en 3 fois (chèque à l'ordre de Mougins Côte D'Azur Volley-Ball).
- Membre d'une même famille : 10% appliqué sur la cotisation la moins élevée.
- La licence Beach Volley vous sera proposée ultérieurement ou à votre demande avec un tarif spécifique.
- Dans le prix de la licence sont inclus : tee-shirt d'entraînement, survêtement + Maillot de Match et Short pour les catégories de M11 à Seniors

Baby, M7 et M9 (né en 2016 et +)	195 €	M18 (né en 2007, 2008 et 2009)	295 €
M11 (né en 2014 et 2015)	280 €	M21 (né de 2004, 2005 et 2006)	295 €
M13 (né en 2012 et 2013)	280 €	Senior et Master (né en 2003 et avant)	295 €
M15 (né en 2010 et 2011)	295 €	Loisirs Compétition	280 €
	<u> </u>	Détente Sans Compétition (pas d'équipement)	90 €

ATTENTION : le montant de la cotisation ne sera pas remboursé en cas d'arrêt au cours de la saison

DONATION

Vous avez la possibilité de faire une donation

Le club vous enverra un reçu fiscal CERFA permettant une réduction d'impôt de 66% du montant versé après déduction du coût de la licence fédérale de 70 euros (Rubrique dons versés à d'autres organismes d'intérêt général).

Nous vous proposons deux possibilités de donation d'un montant global de 500€ ou 700€ (Cotisation incluse). Par exemple, pour un montant de cotisation de 300€ :

- Pour une donation de 500€, réduction d'impôt applicable sur 430€, soit 0.66 x 430 = 284€. Le montant global de la cotisation est donc ramené à 146€ + 70€ de licence = 216€
- Pour une donation de 700€, réduction d'impôt applicable sur 630€, soit 0.66 x 630 = 416€. Le montant global de la cotisation est donc ramené à 284€ + 70€ de licence = 354€
- Possibilité de payer en 3 fois (chèque à l'ordre de Mougins Côte D'Azur Volley-Ball)

Si vous souhaitez faire une donation plus importante, ou souhaitez devenir Partenaire du club, n'hésitez pas à contacter le bureau (contact@mcavb.com).

DOCUMENTS A FOURNIR

Les documents suivants sont à fournir obligatoirement pour que le dossier d'inscription soit traité :

- La totalité de ce dossier d'inscription dûment complété.
- Le formulaire de demande de licence complété et signé
- Sportif mineur: pas de certificat médical, sous réserve que le représentant légal ait renseigné le
 « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et attesté que chacune des rubriques du
 questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6
 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, est obligatoire
- Sportif majeur: un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition, datant de moins de 3 saisons, sous réserve d'avoir renseigné un « Questionnaire de Santé FFvolley » et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est obligatoire
- En cas de surclassement : certificat médical A complété, signé et tamponné par votre médecin
- Une photo d'identité de moins de 3 ans (avec nom et prénom inscrits au verso).
- La photocopie de la pièce d'identité recto/verso du joueur ou de la joueuse

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ PAR LE SECRÉTARIAT